

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 11 Mai 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le onze mai à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Madame Nadia Bouyer, maire

Présents : Mesdames et Messieurs : Bouyer Nadia, Stoffel Claude, Lohues Cathy, Guillaud Philippe, Deschamps Valérie, Le Tual Fabien, Cluseau Guillaume, Saulnier Marion, Nicolas Xavier, Nepoux Alexandra, Deschamps Anthony, Bechet Emmanuelle, Bonnisseau Denis, Bonnisseau Milica

Absents excusés : Ligeard Isabelle (pouvoir donné à Nadia Bouyer)

Absents :

Secrétaire de séance : Claude Stoffel

Objet : Séolis et Gérédis : redevance pour occupation du domaine public

2026/817-837

Madame le Maire indique que l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de d'électricité et de gaz sur le territoire de notre collectivité donne lieu au paiement d'une Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) conformément à l'article R. 2333-105 du code général des collectivités territoriales.

Ces redevances sont réévaluées au premier janvier de chaque année.

Il est nécessaire que le conseil adopte une délibération pour permettre le règlement de ces redevances.

La redevance Gérédis, concernant le réseau électrique, pour l'année 2026 est de 115 €

La redevance Séolis, concernant le réseau gaz, pour l'année 2026 est de 156€

Le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable pour percevoir ces redevances.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Claude Stoffel
Secrétaire de séance

Nadia Bouyer
Maire